

## NON A LA FUSION DES REMPLACANTS !

**Nous enseignants ZIL, BD, adjoints réunis ce jour avec le SNUDI FO 34, sommes opposés à la fusion de nos missions en un vivier unique et à la mise en place d'une seule zone de remplacement dans tout le département.**

Nous sommes attachés à nos fonctions spécifiques et aux rapports privilégiés que nous avons avec les équipes comme avec les secrétaires de circonscription et de DSSEN.

**Nous considérons que c'est le manque criant de remplaçants et la dégradation généralisée de nos conditions de travail qui créent le non remplacement, en aucun cas le fonctionnement particulier et adapté de nos missions spécifiques.**

Nous considérons que l'amélioration du remplacement passe par la création de postes de remplaçants en nombre suffisant et non par une modification du fonctionnement.

La présentation par la DSSEN de cette fusion des remplaçants laisse entendre que cela n'entraînerait aucun changement, mais alors pourquoi faire cette modification?

D'autant plus que nous n'avons à ce jour aucune garantie écrite du maintien de nos missions spécifiques.

Dans les départements où cette fusion est déjà mise en place, non seulement il n'y a eu aucune amélioration du remplacement, mais c'est au contraire une dégradation avec +49% de non remplacement selon le rapport du Sénat de juin 2025.

Les spécificités des professeurs des écoles remplaçants (ZIL, ZIL REP+, BD, BD formation) permettent d'assurer une continuité pédagogique efficace face aux absences. Notre grande capacité d'adaptation et notre connaissance de contextes variés garantissent une prise en charge rapide des élèves. Les ZIL et ZIL REP+ répondent aux besoins de proximité, notamment dans les écoles de l'éducation prioritaire, tandis que les BD et BD formation apportent une solution structurée aux absences plus longues et aux besoins de formation.

Ces missions spécifiques contribuent ainsi à la stabilité des apprentissages et à l'équité du service public d'éducation.

Bien souvent nous avons attendu plusieurs années avant d'obtenir ces postes spécifiques, nous nous n'acceptons pas cette remise en cause de nos choix.

Nous n'acceptons pas cette dégradation de nos conditions de travail par

- l'allongement et la multiplication des trajets,
- la durée des remplacements
- les répercussions sur notre santé en termes de risques psycho sociaux
- les diminutions de nos revenus
- la déshumanisation dans le travail

Nous exigeons:

- **la création de postes de remplaçants en nombre suffisant**
- **le maintien et le rétablissement de toutes les spécificités en particulier le rétablissement de la brigade ASH**
- **aucune perte de rémunération**
- **le maintien d'une gestion humaine de proximité par les secrétaires de circonscription et de la DSSEN**
- **L'abandon des 1891 suppressions de postes annoncées par le gouvernement**

Nous décidons de faire connaître cette motion à tous nos collègues de l'Hérault mais également de l'Académie et des autres départements, ainsi qu'à toutes les organisations syndicales.

**Nous invitons à signer la pétition Non à la fusion !**



Nous envisageons de nous rassembler le mercredi 18 février à 14h devant la DSSEN en demandant une audience pour faire entendre nos revendications.

Adopté à l'unanimité des 30 présents